Ben Mansour Abd El Hadi, Frémeaux Jacques (dir.), *Avec les Arabes, puissance de l'amitié. Mélanges offerts au Professeur Dominique Chevallier*

Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 2005. 325 p.

Cet ouvrage est un hommage rendu à Dominique Chevallier, Professeur à l'Université Paris IV-Sorbonne de 1971 à 1997. Les communications des auteurs, anciens étudiants, collègues et amis, témoignent de leur affection à l'homme et à l'historien qui a su insuffler, par son enseignement et par ses orientations de recherche, le goût, l'intérêt, voire la passion, pour le monde arabe.

La diversité des contributions exprime la richesse et le foisonnement d'idées que suscite le domaine, quels que soient le thème ou l'époque historique précise traités. Les 19 communications que comporte l'ouvrage sont présentées par ordre alphabétique des auteurs ; elles portent toutes sur le monde arabe et musulman : « Islam et démocratie » (Jean Baechler), « L'entrée du sanctuaire. Évocations arméniennes » (Luc Barbulesco), « Un projet espagnol d'occupation de l'Algérie en 1622 » (Abd El Hadi Ben Mansour), « Un médiéviste face à la "crise" politique de l'Orient arabe, 1945-1995 » (Thierry Bianquis), « Mission civilisable ? Tunisian Responses to French Colonialism » (L. Carl Brown), « Une visite à l'émir Bechir en exil. A. Ubicini à Brousse en mars 1848 » (Georges Castellan), « Le Reich, la Palestine, les sionistes et les Arabes, 1933-1938 » (François Georges Dreyfus), « De l'expulsion à la paix : témoignages palestiniens » (Anne-Laure Dupont), « La souveraineté ou le pouvoir : le choix des responsables politiques égyptiens en 1956 » (Anne-Claire de Gayffier-Bonneville), « Exotisme et modernité. L'image des provinces arabes dans un magazine ottoman vers 1900 » (François Georgeon), « Les origines historiques de la représentation confessionnelle dans le régime politique libanais » (Antoine Hokayem), « La crise en Algérie depuis 1992 » (Paul-Marie de la Gorce), « La Syrie francophone » (Christian Lochon), « État, nation et religions. Quelques considérations sur la mémoire française à l'heure de l'Europe » (André Martel), « Rituels et symboles politiques dans le Moyen-Orient contemporain » (Catherine Mayeur-Jaouen), « L'histoire chez les géographes arabes, IVe-Xe siècle » (André Miquel), « L'emploi des éduqués dans l'Égypte des années 1930 : éducation, condition *effendie* et radicalisation de la jeunesse » (Didier Monciaud), « The Sunni Legal Schools and Land Rental in Ottoman Syria » (Abdul-Karim Rafeq), « En guise de conclusion : vers la mondialisation ? Le Moyen-Orient au cœur des incertitudes » (Dominique Chevallier).

À la suite d'un avant-propos d'Abd El Hadi Ben Mansour et d'une introduction de Jacques Frémeaux, la première intervention est réalisée par Jean Baechler. L'auteur définit au préalable les deux termes de démocratie et d'Islam, et fait le constat, dans un premier temps, que l'Asie Antérieure n'a jamais connu la démocratie. Il analyse ensuite comment le Coran donne des réponses évidentes aux questions : qui détient le pouvoir (Dieu), et à qui ce pouvoir est parvenu (l'Homme) ? Ce qui peut donc apparaître dans le Coran comme évident pour certains, à savoir que islam et démocratie sont compatibles, ne l'est pas dans la *sunna*. Les auteurs de la *sunna* estiment au contraire que, même si le pouvoir vient de Dieu, il est concentré aux mains d'un seul. Ce régime est appelé hiérocratie.

Concernant l'organisation de la communauté des croyants, le Coran n'apporte aucune réponse précise. À titre comparatif, l'auteur analyse également comment l'hindouisme, le christianisme et le bouddhisme tentent de répondre à cette question, en étant également peu disertes sur les problèmes d'organisation. C'est avec la conquête de l'Empire byzantin et de l'Empire sassanide que l'Islam a pu s'organiser, et avec l'arrivée au pouvoir des Abbassides que *l'umma* a été identifiée avec l'Empire.

La mise en place de la démocratie en terre d'Islam pourrait se heurter à trois problèmes : doctrinal, politique et organisationnel, qui ne proviennent pas d'une opposition de l'islam comme religion, mais plutôt d'une position résolument anti-démocratique provenant de l'aire culturelle de l'Asie Antérieure où l'islam s'est diffusé.

L'art religieux est, selon Luc Barbulesco, le moyen d'atteindre le divin. Il explique comment l'art religieux arménien, et plus précisément les portails arméniens anciens, seraient ainsi inspirés des arcs de triomphe romains, et comment le modèle architectural arménien s'est développé à travers l'Europe occidentale. Les autres formes architecturales que sont la voûte et l'arc sont d'origine hellénistique ; elles se diffusent à partir du IIIe siècle en Asie Mineure et se rencontrent en particulier sur les mausolées (édifices cubiques surmontés d'une coupole). Le mausolée serait à l'origine de l'église paléochrétienne orientale. Pour le monde musulman, la diffusion des formes architecturales s'est faite par l'intermédiaire des Arabes chrétiens. L'auteur termine en établissant les similitudes et les différences architecturales de l'église et de la mosquée.

Les relations entre le monde arabe et l'Occident sont dépeintes par Abd El Hadi Ben Mansour, au travers du projet espagnol d'occupation de l'Algérie en 1622. À partir de l'œuvre de Jean-Baptiste Gramaye, protonotaire apostolique flamand, l'auteur nous apprend comment un plan avait été élaboré afin que l'Algérie puis le Maghreb soient occupés par l'Espagne. L'idée directrice était d'endiguer le mouvement de conversion des chrétiens à la religion musulmane, et aussi de faire rayonner le catholicisme dans l'Empire ottoman. Selon Gramaye, la chrétienté devait s'unir derrière l'Espagne afin de mener à bien cette entreprise, profitant en cela des droits historiques que la monarchie espagnole détenait sur le Maghreb. Son but était de faire tomber tout d'abord l'Algérie, puis la Tunisie, la Libye, et enfin le Maroc, avec pour objectif final de chasser les Turcs

BCAI 21 (2005) Ben Mansour Abd El Hadi, Frémeaux Jacques (dir.) : Avec les Arabes, puissance de l'amitié. Mélanges offerts au Professeur Dominique Chevallier, recensé par Anne-Lucie Chaigne Oudin
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

d'Asie et d'Europe. Le prélat explique également comment recruter les hommes nécessaires à une telle conquête et surtout comment financer la campagne. Il évoque une armée constituée de condamnés reconvertis en marins, de moines, ainsi que de franciscains et de dominicains. Concernant les moyens financiers, il met à contribution le clergé, et dresse également une liste de toutes les occasions permettant de soutirer des fonds aux membres de la société civile. En revanche il semble nécessaire à Gramaye de faire intervenir le roi d'Espagne pour les actions politiques et diplomatiques. Des actions sont donc entreprises en direction de l'Europe et de l'Afrique. Pourtant en dépit de ce plan bien ourdi, le projet n'aboutit pas, le roi Philippe IV préférant porter la guerre en Europe contre les protestants plutôt que de s'attaquer à la Turquie.

Le médiéviste Thierry Bianquis part du postulat que, depuis le XXe siècle, un grand nombre d'individus vit dans la précarité et la domination tandis qu'un petit nombre profite de la « supériorité du système atlantique », c'est-à-dire des avantages de l'économie libérale et de la démocratie. Après ces remarques liminaires, l'auteur analyse les facteurs de pesanteur du monde arabe depuis le Moyen Âge, et les facteurs novateurs qui ont façonné la région.

À l'époque médiévale, en Orient, l'individu doit se plier aux normes sociales et aux traditions familiales et tribales. Les élites réalisent l'interface avec les représentants du pouvoir politique, et remplissent des fonctions administratives, juridiques et militaires (maintien de l'ordre). Le droit tient une place importante dans le monde musulman à l'époque, et il subit des modifications afin de s'adapter aux évolutions du quotidien. L'auteur explique comment le droit musulman s'est transformé au cours du Moyen Âge et comment les évolutions sociales notamment ont conduit à une réorganisation des structures destinées à faire appliquer la loi islamique, afin de maintenir la cohésion sociale et la pérennité de l'État. Deux courants coexistent, que l'on rencontre de l'époque médiévale à nos jours : un retour à un islam strict, afin d'éviter toute transgression de la loi coranique, mais également un courant prônant un islam plus tolérant et une meilleure cohésion sociale.

Sur le plan social, l'auteur analyse comment les changements économiques, l'apparition de protectorats étrangers et les mutations sociales qui s'ensuivent sont difficilement gérées par les élites au Moyen Âge, entraînant ainsi l'apparition de nouvelles couches sociales, et aussi la perte de pouvoir et d'autonomie politiques, notamment pour les sunnites, hors de la péninsule Arabique (exclus de toute forme de pouvoir politique de 1171 à 1920, voire 1945. Ils reviennent au pouvoir à la fin des mandats français et britanniques). En revanche, entre 1250 et 1400, les sultans étrangers ont su rendre au Moyen-Orient sa prospérité économique. Enfin, Thierry Bianquis se penche sur la problématique de la croissance démographique et sur ses incidences sur l'économie.

L. Carl Brown apporte un éclairage sur la présence française en Tunisie, et sur la manière dont le protectorat français a été perçu. Il rappelle tout d'abord que les rapports entretenus entre la France et la Tunisie sont uniques et que l'on ne peut les comparer à d'autres situations coloniales, notamment avec celle de l'Algérie, ou du Levant avec les systèmes mandataires, ou encore avec la présence britannique en Égypte. De plus, la Tunisie, par son histoire et par sa géographie, s'est toujours montrée réceptive aux influences étrangères ; elle a ainsi su tirer profit des apports de la France. Deux exemples sont analysés, qui mettent en évidence les liens particuliers de la France avec la société tunisienne : les relations avec les Jeunes Tunisiens, et avec Habib Bourguiba, figure dominante du nationalisme tunisien. Les Jeunes Tunisiens, qui ne sont pas opposés à la présence française, demandent notamment à la France d'aider la Tunisie à devenir plus libérale et plus moderne. Quant à Bourguiba, francophile, il reconnaît que la France a été à l'origine de la renaissance et de l'indépendance de la Tunisie.

Georges Castellan se penche sur Bachir II, ancien émir du Liban de 1789 à 1841, en exil à Brousse, après avoir été déposé par la Porte. Il nous livre le témoignage écrit d'Abdolonyde Ubicini. Ce voyageur français d'origine italienne, qui publie en 1855 son périple en Turquie, relate les circonstances de sa rencontre avec Bachir II, son lieu de détention, et les conversations sur les événements politiques en France et sur la fuite du roi. Un portrait de l'émir est également dressé par son secrétaire particulier.

L'article de François Georges Dreyfus explique comment la Palestine est devenue un enjeu de la politique allemande, oscillant entre d'une part la volonté de favoriser l'installation des juifs allemands en Palestine (qui pourrait servir de base allemande au Moyen-Orient), et d'autre part le soutien apporté aux Arabes dans leur lutte contre la mise en place d'un foyer national juif sur ce même territoire sous mandat britannique.

Les liens entre l'Allemagne et l'Empire ottoman, et plus particulièrement avec la Palestine, remontent à Guillaume II, se poursuivent avec la venue au début du XXe siècle de nombreux Allemands, dont Max von Oppenheim, archéologue et agent de renseignement de la Wilhelmstrasse, et Fritz Grobba qui implante un réseau pro-allemand en Orient.

Entre 1933 et 1938, la Palestine est donc un enjeu pour le Reich : pour les uns, elle représente une solution au départ des juifs d'Allemagne, et le Foyer national juif, créé en 1917, peut être en mesure de lutter contre la Palestine sous mandat britannique. Les autres souhaitent se « débarrasser » des juifs allemands mais tout en continuant à favoriser les Arabes : dès 1933, un accord de transfert entre le gouvernement allemand et des mouvements sionistes est signé.

À partir de 1939 cependant, les autorités britanniques décident de limiter le nombre d'émigrés juifs, en raison notamment des mouvements arabes hostiles aux juifs

BCAI 21 (2005) Ben Mansour Abd El Hadi, Frémeaux Jacques (dir.) : Avec les Arabes, puissance de l'amitié. Mélanges offerts au Professeur Dominique Chevallier, recensé par Anne-Lucie Chaigne Oudin
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

et des émeutes qui éclatent en 1936. Quant au Reich, il oscille toujours entre les deux tendances : le parti National socialiste pousse les juifs à rejoindre la Palestine, et la Wilhelmstrasse veut limiter l'émigration. C'est la première politique qui est favorisée, car le Reich souhaite l'installation du plus grand nombre de juifs en Palestine. Mais dans le même temps, le Reich renforce ses liens avec les Arabes (plus particulièrement avec le Grand Mufti de Jérusalem), et aussi ses réseaux allemands et arabes en Palestine, en Égypte et surtout en Irak.

Anne-Laure Dupont se penche sur la situation du peuple palestinien, et sur sa quête d'une reconnaissance d'une patrie. Par l'analyse de deux témoignages de Palestiniens, la démarche intellectuelle d'Anne-Laure Dupont s'attache à rendre un hommage particulier au Professeur Dominique Chevallier, dans la mesure où lui-même, dans ses cours et séminaires, a toujours favorisé le témoignage comme source d'analyse de l'Histoire.

Les deux ouvrages analysés par Anne-Laure Dupont (*La paix vue de l'intérieur* de Hanane Ashraoui et *Palestine, le pays à venir* d'Elias Sanbar) défendent les droits des Palestiniens et l'instauration de la paix. L'auteur explique le parcours des deux témoins, qui se caractérisent par leur similitude : leur origine sociale et leur appartenance religieuse (chrétiens tous deux), leurs souvenirs de l'exode en 1948 qu'ils qualifient « d'expulsion », leurs études (ils sont universitaires), leur vie professionnelle, leurs engagements (ils participent tous deux aux délégations palestiniennes aux conférences internationales). Chacune des étapes de la vie des deux témoins est l'occasion pour Anne-laure Dupont de rappeler les évolutions politiques, militaires et sociales auxquelles la Palestine est confrontée depuis 1948 avec Israël, mais aussi les évolutions des pays d'accueil vis-à-vis des réfugiés palestiniens : les trois guerres israélo-palestiniennes, la création de l'OLP en 1964, septembre noir (septembre 1970 en Jordanie), l'invasion de l'armée israélienne au Liban en 1982, la première Intifada en 1987, les accords de paix (Oslo et le Caire en 1993 et 1994). Anne-Laure Dupont explique également que de nombreux témoignages proviennent de Palestiniens chrétiens, car ils éprouvent la nécessité de rappeler leur appartenance palestinienne et d'être identifiés à la cause palestinienne.

L'article d'Anne-Claire de Gayffier-Bonneville met en scène les responsables politiques égyptiens en 1946, et leurs prises de position divergentes face à la présence militaire britannique. Même s'il paraît évident à chacun que l'armée britannique doit quitter l'Égypte, il n'en demeure pas moins que les stratégies diffèrent dans la réalisation de ce projet : Naḥḥās Pasha, président du *Wafd* demande expressément le départ des troupes britanniques stationnées en Égypte, tandis que le président du Conseil, Nuqrāši Pasha souhaite retarder l'ouverture des négociations afin de conserver le pouvoir, dans la crainte d'un retour sur la scène politique du *Wafd,* parti majoritaire. En effet le *Wafd* met tout en œuvre pour discréditer le président du Conseil, et pour parvenir à une entente rapide avec les Britanniques. Cependant ces derniers souhaitent maintenir leurs positions stratégiques sur le canal de Suez, suscitant la vive colère du peuple égyptien, des organisations politiques et du *Wafd*. Les émeutes s'étendent à la vallée du Nil, et la population, par les troubles qu'elle suscite, souhaite montrer aux Britanniques sa volonté d'être totalement indépendante. Sous la pression du gouvernement égyptien, un calme relatif revient dans le pays, permettant de reprendre les négociations avec les Britanniques, afin de signer un nouveau traité. Le gouvernement de Londres accepte l'évacuation des troupes britanniques, mais les négociations butent sur la question de l'aide mutuelle en cas de crise internationale. Le départ des troupes britanniques s'effectue néanmoins, dans l'espoir que ce signe de bonne volonté des Britanniques puisse assouplir la position des Égyptiens sur la question de l'aide mutuelle. Un accord est finalement trouvé, à la suite de négociations menées à Londres par le gouvernement britannique et par le président du Conseil égyptien, Ṣidqī Pasha. Cet accord n'est cependant pas accepté avec enthousiasme en Égypte, en raison du droit à l'indépendance donné au Soudan. Pour leur part, les Britanniques s'opposent à ce que le Soudan passe sous la souveraineté de l'Égypte. Ṣidqī Pasha est obligé de quitter le gouvernement car le traité signé à Londres n'est pas ratifié par l'opposition. Le nouveau président du Conseil, Nuqrāši Pasha, annonce alors la rupture des négociations entre l'Égypte et la Grande-Bretagne, annihilant ainsi tous les efforts entrepris pour parvenir à une solution favorable aux aspirations populaires.

Le pouvoir de l'image dans la société ottomane à la fin du XIXe et au début du XXe siècle est analysé par François Georgeon. Retraçant tout d'abord l'intérêt suscité par la photographie dans la société ottomane, et également auprès des sultans, il se penche ensuite sur l'impact de l'image dans la presse, image qui peut-être utilisée comme un moyen de propagande contre le pouvoir, mais aussi en sa faveur.

L'un des thèmes abordés grâce au support de l'illustration est celui des provinces de l'Empire ottoman, régions de l'Empire peu connues des habitants turcs. François Georgeon explique comment l'hebdomadaire *Maʿlūmāt*, journal lié au régime de Abdülhamid, représentait les provinces de l'Empire au lectorat d'Istanbul, en se servant dans les collections des photographes d'Istanbul qui avaient également des correspondants dans les provinces. Les photos présentées sont des vues de villes, de monuments, de paysages, et des portraits de dignitaires civils, militaires et religieux, ainsi que des réalisations des grands travaux entrepris sous le règne d'Abdülhamid.

Quelles sont les provinces les plus représentées par les illustrations de l'hebdomadaire ? Il s'agit pour 45% des provinces arabes, pour 28% de l'Anatolie, pour 16,5% d'Istanbul, pour 7% de la Roumélie et pour 3,5% de la Crête. François Georgeon en conclut que cette surreprésentation

BCAI 21 (2005) Ben Mansour Abd El Hadi, Frémeaux Jacques (dir.) : Avec les Arabes, puissance de l'amitié. Mélanges offerts au Professeur Dominique Chevallier, recensé par Anne-Lucie Chaigne Oudin
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

suit la tendance de la politique menée par Abdülhamid en faveur des provinces arabes. Il remarque également que deux provinces qui ne font plus réellement partie de l'Empire sont représentées dans une large proportion dans la revue : la Tunisie sous protectorat français et l'Égypte sous occupation britannique. Quant aux provinces arabes de l'Empire, le journal diffuse de nombreuses photos représentant tout d'abord des cités archéologiques et touristiques, et également toute représentation attestant la présence de l'autorité de la Porte, et de ses réalisations architecturales (œuvres de bienfaisance et édifices religieux), ainsi que des photos de la vie quotidienne des provinces (cérémonies, habillement typique, coutumes locales).

La photographie est donc un support pour l'œuvre de propagande du sultan, mettant en évidence que les provinces sont intégrées à l'Empire, et qu'elles participent à l'action de modernisation entreprise par le pouvoir ottoman.

Antoine Hokayem se penche sur le confessionnalisme politique libanais, à travers le prisme de ses origines historiques, en étudiant trois étapes qui en constituent le fondement. Il rappelle au préalable le statut particulier, dans la société musulmane, des juifs et chrétiens (les *ḏimmī*), qui ne voient pas leurs droits politiques reconnus et n'ont pas un statut d'égalité avec les croyants de l'islam.

Afin de faire reconnaître des droits politiques aux non musulmans, diverses mesures sont mises en place, la première en Égypte, pendant la campagne de Bonaparte. Celui-ci crée au Caire en 1798 un conseil consultatif (le *dīwān*) de neuf membres, ainsi qu'un conseil général (le *dīwān ʻāmm*) dans lequel toutes les régions égyptiennes sont représentées, et auquel participent également les coptes et les commerçants chrétiens originaires des provinces syriennes. L'insurrection du Caire d'octobre 1798 oblige Napoléon à établir de nouveaux *dīwān* dans lesquels les chrétiens sont représentés. Cette nouvelle représentation confessionnelle permet d'établir l'égalité de tous les Égyptiens, quelle que soit leur religion, et met fin à la distinction entre les croyants de l'islam et les *ḏimmī*.

La seconde mesure relève de l'initiative d'*Ibrāhīm* Pacha, fils de *Muḥammad ʻAlī*, en Syrie et en Palestine, de 1831 à 1840. Celui-ci décide d'abolir, le 15 décembre 1831, les taxes payées par les chrétiens et les juifs se rendant en pèlerinage en Palestine, ainsi que celles payées par les églises et les monastères. Il crée encore des conseils communaux à base confessionnelle (les *maǧālis*) à Saint-Jean-d'Acre, Beyrouth, Damas, Alep, Aïntab et Killis. De même, dans la Montagne Libanaise, les habitants revendiquent que chaque communauté religieuse soit représentée dans les *maǧālis*.

Enfin, Antoine Hokayem étudie la troisième mesure mise en place au Mont-Liban, à la suite de la chute de Béchir II : un double *caïmacamat* est établi, au nord, avec un émir chrétien et, au sud, avec un émir druze. En 1845, à la suite de troubles confessionnaux, la Porte décide de l'établissement, l'un au nord et l'autre au sud, de deux *maǧlis* confessionnels dans lesquels les communautés sont représentées de façon égalitaire (deux membres pour chaque communauté) et non au prorata de leur nombre. Après un calme relatif consécutif à ces nouvelles organisations, les tensions entre les communautés renaissent, et les massacres de 1860 obligent les puissances européennes à intervenir. Le régime des deux *caïmacamat* est supprimé et remplacé par celui de la *mutaṣarrifiyya*. Le conseil administratif (*maǧlis*) institué en 1861 est composé de douze membres représentant les communautés religieuses, et la répartition par siège est modifiée en 1864. Le régime de la *mutaṣarrifiyya* est aboli en 1916 par les Ottomans, en raison de la Première Guerre mondiale, le *maǧlis* est dissout, puis rétabli en 1918 après la défaite des Turcs. Sous l'administration mandataire française, la représentation confessionnelle est maintenue. La solution confessionnelle est aujourd'hui remise en cause par certains au Liban.

Paul-Marie de La Gorce explique que, contrairement à tous les pronostics des gouvernements occidentaux, la montée en puissance, dès 1992, du parti islamiste extrémiste (le FIS) en Algérie, n'a pas paralysé l'État algérien ni les structures de fonctionnement du pays. Cela est dû à l'action de la population, qui a reçu du gouvernement la possibilité de s'armer, afin de lutter avec l'armée algérienne contre les islamistes. Ce mouvement de résistance a permis de conserver les libertés fondamentales (presse, éducation), malgré les pressions et les assassinats perpétrés par les islamistes.

Les nombreuses pertes subies dans les rangs des islamistes les obligent, de la fin 1996 à l'automne 1997, à concentrer leurs actions sur Alger et sur ses environs, région qui leur assurait surtout un vivier de recrutement et la possibilité d'actions spectaculaires. Diverses solutions ont été étudiées afin de mettre fin à cet état de violence, mais celle qui a retenu la faveur des autorités militaires et du gouvernement a été la constitution de groupes d'autodéfense dans la population. L'action de ces groupes populaires a ainsi obligé les islamistes armés à se disperser dans le pays, mais ceux-ci n'ont pas cessé pour autant leurs actions.

Paul-Marie de La Gorce analyse également les difficultés rencontrées sur le plan politique, notamment à partir de 1997 (de nombreuses élections étant prévues : Assemblée Nationale, Conseil de la Nation et municipales). Mais la nouvelle assemblée révèle les contradictions et les divergences des différents partis. La paralysie du gouvernement entraîne la démission, à sa propre initiative, du président Zeroual, et la préparation de nouvelles élections.

Les relations entre la France et la Syrie, et plus particulièrement la francophonie en Syrie, sont dépeintes par Christian Lochon. Celui-ci rappelle les liens historiques qui unissent les deux pays, en dépit même des événements qui ont laissé un souvenir négatif dans l'histoire syrienne : croisades et certains épisodes du mandat français. Les liens tissés, depuis François Ier jusqu'à nos jours, se manifestent

BCAI 21 (2005) Ben Mansour Abd El Hadi, Frémeaux Jacques (dir.) : Avec les Arabes, puissance de l'amitié. Mélanges offerts au Professeur Dominique Chevallier, recensé par Anne-Lucie Chaigne Oudin
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

sur le plan politique, économique et diplomatique, et les idées des Lumières et de la Révolution française trouvèrent un large écho chez les intellectuels syriens et parmi les nationalistes.

En dépit des accords de coopération qui lient les deux pays (signés en 1970 et en 1971 et reconduits depuis), la diffusion de la langue française par les établissements scolaires se trouve concurrencée par celle de l'anglais. L'auteur se place ici dans une perspective historique, rappelant l'influence des établissements congréganistes français à l'époque ottomane, ainsi que pendant la période mandataire (Carmes, Jésuites, Franciscains, Capucins, sœurs de Saint-Vincent de Paul), sans oublier ceux de la Mission Laïque Française développés à partir de 1910. Lors du départ des dernières troupes françaises en 1946, certains établissements français sont fermés, mais ils rouvrent quelque temps plus tard, et forment l'élite du pays. En 1967, à nouveau, la menace pèse sur les écoles francophones, qui risquent d'être nationalisées par le gouvernement syrien, mais de nombreux recours permettent d'éviter la mise en œuvre de cette décision. À l'heure actuelle, 39 établissements privés, dans lesquels les élites scolarisent leurs enfants, enseignent le français comme première langue. Il n'en demeure pas moins qu'une désaffection pour le français se manifeste dans les écoles officielles, où l'anglais est choisi comme première langue en classe de 6e.

Concernant l'enseignement supérieur, les instituts culturels français témoignent néanmoins d'un dynamisme particulier, et attirent de nombreux étudiants. Les universités participent aussi à l'enseignement du français, et les étudiants ont la possibilité de poursuivre leurs études dans des pays francophones.

L'apprentissage du français permet également d'entretenir des liens de coopération dans le domaine scientifique entre professeurs et professionnels français et diplômés syriens (souvent formés en France) : médecine (colloques annuels de pédiatrie), pétrole, architecture, enseignement, archéologie, muséologie. L'auteur rappelle également l'influence de l'Institut Français d'Études Arabes de Damas, fondé en 1922.

Concernant la littérature française, l'auteur évoque « l'engouement » pour les livres en français malgré leur prix élevé, mais rapporte que de nombreuses traductions sont effectuées en arabe, et permettent de faire connaître également la littérature française.

Il ressort de cette contribution que la francophonie en Syrie est une réalité, même si l'anglais et la culture américaine se développent également.

André Martel s'interroge sur la mémoire religieuse de la France et sur ses racines chrétiennes au moment où l'Europe poursuit sa construction. Il rappelle les différentes étapes qui ont contribué à son édification, du baptême de Clovis, qu'il qualifie de « mémoire fondatrice », au mouvement de colonisation et de décolonisation appelée la « mémoire impériale ». Il explique que les actions entreprises par la France au cours de ces événements ont été dictées par la volonté de faire triompher le christianisme, mais, et c'est là toute la complexité de l'histoire, que des pays chrétiens ont également été en lutte les uns avec les autres. Sur un plan intérieur, la France s'est également édifiée par des courants de pensée institués à la Révolution française.

Les évêques prêtent leur appui à Clovis, qui fonde un royaume franc. En 800, Charlemagne est couronné empereur d'Occident par le pape, et sa mémoire reste aujourd'hui liée à la notion d'Occident chrétien. Le royaume de France, dont le roi est un capétien depuis 987, est un roi de droit divin, et il défend son royaume ainsi que la chrétienté contre l'envahisseur.

La deuxième étape est celle des croisades, « la mémoire d'un saint roi », car elles sont identifiées au personnage de Louis IX, mort à Tunis en 1270. Selon les musulmans, la France porte jusqu'à aujourd'hui la responsabilité de ces événements. L'auteur rappelle également que la cruauté au service de la religion n'est pas l'apanage des chrétiens contre les musulmans.

La troisième étape est celle de l'alliance de François Ier avec Soliman le Magnifique en 1536 contre Charles-Quint, symbole de la fin de la chrétienté : la sauvegarde de la nation l'emportant sur la défense de la chrétienté.

La quatrième relate comment l'humanisme, « la mémoire des droits de l'homme et du citoyen », s'oppose ouvertement à l'Église, considérant que l'homme est libre de croire ou non, et de pratiquer ou non.

La question du judaïsme est également abordée (« la mémoire meurtrie »), avec un rappel historique concernant la manière dont les juifs sont acceptés en France au Moyen Âge. Après la Révolution française, ils deviennent des citoyens égaux aux autres, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs. Jusqu'à la IIIe République, les juifs sont bien considérés, mais l'affaire Dreyfus, les lois de marginalisation de Vichy en 1940 et 1941 et la création de l'État d'Israël en 1948 remettent en cause l'intégration des juifs de France.

Enfin les mouvements de colonisation sont considérés comme la nécessité pour la France d'étendre ses possessions, d'évangéliser et d'apporter la civilisation. La décolonisation de l'Afrique du Nord a été marquée par le retour en France de pieds-noirs et de musulmans.

Catherine Mayeur-Jaouen aborde la question de l'islam, religion considérée comme mêlant le temporel et le spirituel, mais l'étude des moments clés de l'histoire, et les recherches entreprises par les historiens permettent de moduler cette affirmation, mettant en évidence que politique et religion ont connu des séparations, comme ce fut le cas dans l'histoire des chiites et des sunnites. Il n'en demeure pas moins que le politique a besoin de s'appuyer sur le religieux afin de légitimer son action.

Le second thème analysé par Catherine Mayeur-Jaouen est celui des rapports entre rituel et politique dans le Moyen-Orient contemporain.

BCAI 21 (2005) Ben Mansour Abd El Hadi, Frémeaux Jacques (dir.) : Avec les Arabes, puissance de l'amitié. Mélanges offerts au Professeur Dominique Chevallier, recensé par Anne-Lucie Chaigne Oudin
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

Elle évoque tout d'abord les rituels inventés par les États nouvellement constitués au XXe siècle au Moyen-Orient, afin de se créer une légitimité : il s'agit des drapeaux, des hymnes nationaux, des uniformes et des fêtes. Remarquons à cet égard l'influence des Occidentaux dans les créations de drapeaux, même si l'Orient médiéval avait coutume de représenter ses dynasties par une bannière de couleur. Catherine Mayeur-Jaouen explique également les symboles représentés sur les drapeaux, ainsi que les couleurs utilisées qui ont chacune une signification. Les fêtes sont aussi le moyen de rappeler ou d'inventer une identité historique aux nouveaux États, et de conférer une légitimité au régime politique en place. Elles sont généralement porteuses d'une signification religieuse, même si des fêtes laïques aussi sont instituées. Le cas de l'Égypte est retenu, car il illustre les différents sens politiques de la fête : fêtes nationales commémoratives des événements historiques récents, fêtes du régime, fêtes influencées par celles de l'URSS, et fêtes d'influence occidentale.

Le culte de la personnalité, dont sont l'objet les dirigeants du Moyen-Orient, est ensuite analysé, et sa similitude avec les régimes fascistes de l'entre-deux-guerres et de l'URSS est rappelée, même s'il s'y ajoute un aspect religieux qui en fait la spécificité. L'auteur cite, par exemple, Saddam Hussein, Hafez el-Assad, Ben Ali, Hassan II. L'hagiographie politique se manifeste pendant les campagnes électorales par le support de l'image (panneaux d'affichage représentant le candidat), aussi bien pour les candidats maronites au Liban que pour les candidats musulmans. À la mort de l'homme politique, celui-ci est également vénéré et fait l'objet d'un culte particulier (exemples des funérailles et du culte en Égypte avec Nasser, en Turquie avec Mustapha Kemal, et en Iran avec l'ayatollah Khomeyni).

Poutant les hommages funéraires ne sont pas uniquement rendus aux hommes connus ; ils le sont également aux martyrs, plus particulièrement dans le chiisme. Ce culte des martyrs est lié aux conflits incessants dans le Moyen-Orient : conflit israélo-palestinien, guerre Iran-Irak qui est l'occasion pour l'Iran de rendre un véritable culte des martyrs aux Iraniens morts pendant le conflit.

André Miquel se penche sur la manière dont les géographes arabes ont décrit l'histoire du Moyen Âge, et comment ils ont pressenti l'avenir du monde arabe : l'empire musulman allait-il poursuivre sa glorieuse marche ?

La question de l'élite égyptienne (*l'effendya*) dans les années 1930 est abordée par Didier Monciaud. Celui-ci s'attache à mettre en évidence le mécontentement de cette élite qui se heurte à la question du chômage et de l'emploi dans le contexte de crise économique de 1929 : en effet les nouveaux diplômés ne trouvent pas d'emploi et ce quels que soient leurs domaines de compétence (droit, commerce, vétérinaire, pharmacie, littérature, sciences...), qu'il s'agisse du secteur public comme du secteur privé. Une partie de cette jeunesse s'oriente donc vers des emplois subalternes, notamment dans l'administration, ou sans rapport avec la formation initiale (l'armée ou la police).

L'état de mécontentement de cette population jeune et éduquée est bien perçu par les autorités politiques et par les intellectuels égyptiens. Il ressort de l'analyse de la situation que l'écart est énorme entre l'éducation reçue et les besoins de l'économie du pays, et que les nouveaux diplômés ne sont pas à même d'assumer les fonctions pour lesquelles ils ont été formés, ce qui entraîne une aggravation du chômage (dans le contexte de la crise de 1929). L'auteur analyse également une autre cause du malaise des jeunes à l'issue de leurs études : ils estiment qu'un diplôme garantit de façon automatique un emploi, de préférence dans l'administration. D'où un sentiment de frustration. Les essais de réforme du gouvernement ne permettent pas de changer la donne.

Didier Monciaud met en évidence que cette crise de l'emploi propulse la jeunesse éduquée sur le devant de la scène politique. Le mal-être de cette génération s'exprime par la contestation de la classe politique au pouvoir (grèves et manifestations), voire par des mouvements de violence. La présence occidentale est également rejetée, sur le plan tant diplomatique que commercial. Ainsi les actions de la jeunesse mettent en évidence les injustices et les inégalités auxquelles est confrontée cette génération qui pensait avoir un rôle à jouer dans la direction du pays.

Abdul-Karim Rafeq s'intéresse aux écoles de jurisprudence et à la manière dont elles sont utilisées pour la location des terres dans la Syrie ottomane. Deux systèmes juridiques coexistent : l'école officielle de droit *ḥanafī*, école officielle dans l'Empire ottoman, qui supplante l'école *šāfiʿī* en vigueur en Syrie. Il s'ensuit une adaptation du système juridique syrien, et les locations des terres doivent être effectuées par des juges *ḥanafī*, entraînant ainsi des « conversions » au *ḥanafisme*. Selon la loi *ḥanafite*, les terres agricoles *waqf* sont louées pour une durée de trois ans, permettant ainsi au locataire d'avoir le bénéfice des cultures de la terre. Les militaires investissent majoritairement dans la propriété agricole, et cette tendance est en augmentation constante, notamment en raison de la présence dans le pays des troupes féodales, et de leur capacité à « manipuler » la loi en leur faveur : l'exemple des militaires met en évidence comment le droit est détourné par les locataires afin d'avoir des baux les plus longs possibles.

Au XVIIIe siècle, les juges *ḥanafī* perdent leur puissance au profit des juges *šāfiʿī*, considérés comme plus conciliants dans la location des terres. Il est donc avantageux d'avoir un contrat de location approuvé par un juge *šāfiʿī*.

Au début du XIXe siècle, l'on note un nouveau tournant : les juges *ḥanbalī* approuvent les contrats de location des terres à 69,57%, dépassant ainsi les contrats approuvés par les juges *šāfiʿī* (20,29%). Cette prééminence se poursuit en 1831-1840, sous le gouvernement égyptien, ainsi qu'en 1840, lors du retour des Ottomans au pouvoir, qui ne remettent pas en cause la place des juges *ḥanbalī*. Cependant,

BCAI 21 (2005) Ben Mansour Abd El Hadi, Frémeaux Jacques (dir.) : Avec les Arabes, puissance de l'amitié. Mélanges offerts au Professeur Dominique Chevallier, recensé par Anne-Lucie Chaigne Oudin
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

alors que, jusqu'à cette époque, les militaires étaient les locataires majoritaires, la tendance s'inverse à la suite des massacres de 1860 à Damas : beaucoup de chrétiens et de juifs investissent dans le marché de l'immobilier ainsi que dans les terres agricoles, mettant en évidence leur recherche de sécurité et leur implication grandissante dans la société locale. À cette époque également, les étrangers investissent dans les biens agricoles.

En guise de conclusion, Dominique Chevallier s'interroge sur l'adéquation entre l'avenir du Moyen-Orient et le concept de mondialisation qui, apparemment, est aux mains de la puissance américaine (et se traduit dans la région par le plan américain du *Great Middle-East* et par les tentatives américaines de faire aboutir le plan de paix israélo-palestinien). Il rappelle le rôle que les instances internationales doivent conserver afin de faire contrepoids à l'influence des États-Unis. Enfin Dominique Chevallier met en évidence la contradiction et l'ambiguïté de la politique américaine au Moyen-Orient (recherche des armes de destruction massive en Irak et possession de l'arme nucléaire par Israël) et il rappelle la nécessité pour l'humanité que chaque peuple conserve son identité et sa culture propres, afin de ne pas tomber dans la « démondialisation ».

Anne-Lucie Chaigne Oudin
Université Paris IV-Sorbonne

BCAI 21 (2005) Ben Mansour Abd El Hadi, Frémeaux Jacques (dir.) : Avec les Arabes, puissance de l'amitié. Mélanges offerts au Professeur Dominique Chevallier, recensé par Anne-Lucie Chaigne Oudin
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net